



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DE LA GARE DE GRANDALPE

CAHIER DE CONCERTATION

Concertation / septembre 2023 – février 2024



GRANDALPE



SOMMAIRE

- 1** — **Le contexte** p. 6
 - A. Où sommes nous ?
 - B. Un secteur stratégique qui pâtit de nombreux dysfonctionnements
 - C. Le projet du quartier de la gare d'Echirolles

- 2** — **Le projet soumis à concertation** p. 13
 - A. La présentation du projet des espaces publics
 - B. Deux périmètres de projet et deux temporalités
 - C. Présentation générale des 2 scénarios

- 3** — **La démarche de concertation** p. 22
 - A. Une concertation encadrée par le code de l'urbanisme
 - B. Les attendus de la démarche de concertation
 - C. Comment s'informer et contribuer à la démarche

UN PROJET INTÉGRÉ À GRANDALPE

GrandAlpe est un grand quartier de 30 000 habitants au cœur de la métropole grenobloise. Entre la MC2 et la place des Cinq Fontaines, entre l'avenue Jean Perrot et le cours de la Libération, autour de l'avenue de l'Europe et de Grand'Place, il s'agit d'un secteur de projets en pleine évolution qui revendique depuis toujours son « esprit pionnier ».

GrandAlpe, c'est un terrain d'action de 400 hectares étendu sur trois communes - Grenoble, Eybens et Echirolles - qui rassemble les acteurs publics et privés autour d'une volonté partagée : inventer une ville que l'on sera fier, demain, d'avoir contribué à construire aujourd'hui.

LA VILLE DE DEMAIN, C'EST UNE VILLE QUI RESPIRE

Se déplacer à pied, piquer-niquer dans l'herbe, admirer une exposition en plein air, se chauffer aux énergies vertes, consommer local... Ici, la transition écologique a pour fil conducteur le bien-être des habitants, actuel et futur.

LA VILLE DE DEMAIN, C'EST UNE VILLE QUI RELIE

S'entraider entre voisins, monter un projet culturel, adhérer à un club d'entreprises, recruter des personnes en insertion, décrocher un contrat d'alternance, faire la tournée des commerçants... Ici, le lien social est une réalité, la cohésion un état d'esprit.

LA VILLE DE DEMAIN, C'EST UNE VILLE QUI LIBÈRE

Se mettre à son compte, agrandir ses locaux, ouvrir un restaurant, rénover un immeuble... Ici, l'espace ne manque pas pour réaliser ses projets. Rentrer déjeuner chez soi, aller au théâtre après les cours, emmener le petit dernier au foot, passer son week-end en montagne... Le temps est extensible, quand tout est accessible.

DANS LA VILLE DE DEMAIN, CHACUN PEUT CONSTRUIRE LA VIE QUI LUI CORRESPOND

GrandAlpe accueille celles et ceux qui ont envie d'y construire leur vie : familiale, professionnelle ou les deux. Que l'on y habite ou que l'on soit tenté d'y installer sa famille ou ses activités, GrandAlpe a tout le potentiel pour rester, ou devenir, notre lieu de vie. En prenant appui sur ses qualités, nous y construisons une ville façonnée par nos envies et nos talents, connectée à la métropole, aux montagnes et à l'avenir.

Oui, tout cela est possible ! La preuve, c'est que nous le faisons, ici et maintenant.





1

LE CONTEXTE



La gare d'Echiroles vue du ciel



A. Où sommes nous ?

Situé sur la commune d'Echirolles, entre le quartier des Essarts et des Granges, le site se déploie devant la gare d'Echirolles. Il comprend les rues de Provence et de Lorraine, mais également la rue du Queyras et les accroches avec l'avenue Salvador Allende, l'avenue des FTPF et la rue d'Auvergne. Il regroupe enfin les anciens bâtiments de l'entreprise ATOS qui s'est relocalisée un peu plus loin sur la rue de Provence.

B. Un secteur stratégique qui pâtit de nombreux dysfonctionnements

Ce site est stratégique pour la Métropole et pour GrandAlpe, avec la présence de la gare d'Echirolles, de la ligne de Tram A mais également l'installation du nouveau complexe d'Atos. Il pâtit cependant de nombreux dysfonctionnements:

- Les espaces publics sont vieillissants, peu confortables pour les piétons et marqués à plusieurs endroits par des problématiques de cohabitation avec les autres modes de transport.
- Les aménagements sont très minéraux et laissent peu de place à la végétation.
- Les connexions entre l'arrêt de tram et la gare sont complexes, peu lisibles et peu agréables
- La traversée sous le pont des Etats Généraux n'est pas agréable et le secteur est mal raccordé au reste du territoire (La Butte, Grand'Place, centre-ville d'Echirolles)
- Il est difficile d'accéder et de se stationner à vélo sur le secteur.
- La gare est peu visible





Sortie →

Voie
1


VIGILANT
VOUS ÊTES DANS
UN ESPACE VIDÉO PROTÉGÉ.
La Région
pour votre sécurité

C. Le projet du quartier de la gare d'Echirolles

Pour répondre à ces enjeux, la Métropole de Grenoble en partenariat avec la commune d'Echirolles travaille à un vaste projet de création d'un nouveau quartier de la gare d'Echirolles. Ce dernier comprend plusieurs projets, dont le réaménagement des espaces publics qui est soumis à concertation.

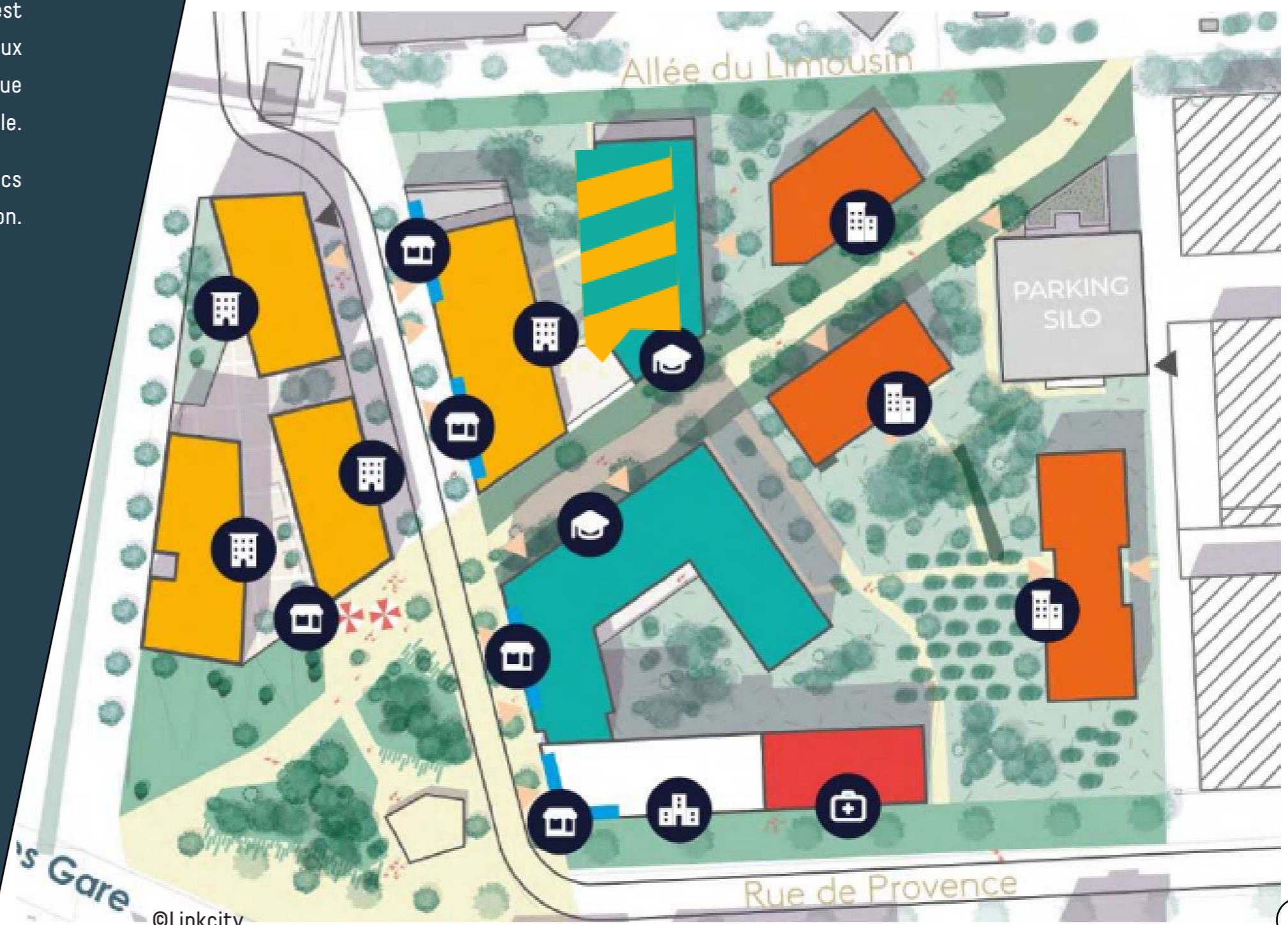
Le projet Connexions

Porté par le promoteur LinkCity le projet se développera sur les anciens terrains d'ATOS afin de créer un quartier mixte : mêlant activités, habitat, et commerces. Le projet Connexions prévoit :

- Des bâtiments de bureaux et de formation pour l'attractivité économique du quartier sur environ 20 000 m²
- L'implantation d'un hôtel de type 3 étoiles
- L'installation d'une maison de santé
- La construction de logements à l'accession et à la location pour 10 000 m² soit environ 150 logements.
- La construction d'un campus sport-santé, avec une résidence partagée pour les étudiant-es et de jeunes salarié-es, des espaces d'enseignement et de pratique. L'objectif est de former des jeunes aux métiers du sport ou de la santé.
- Des commerces et services de proximité construits en rez-de-chaussée des locaux d'activité pour faire de ce futur ensemble un quartier vivant, connecté sur son environnement (2 500 m²)
- Un parking silo (en étage) d'environ 220 stationnements.
- Un projet d'agriculture urbaine en toiture sur près de 1000 m² et en pleine terre.

					
CAMPUS FORMATION	BUREAUX	HÔTEL 3*	MÉDICO-SOCIAL	LOGEMENTS	SERVICES & COMMERCES
10.000m ²	22.400m ²	3.800m ²	3.000m ²	10.000m ²	2.000m ²

L'implantation de ce nouveau quartier est accompagnée par la réalisation de nouveaux espaces publics et la requalification de la rue de Provence par Grenoble-Alpes Métropole. C'est le projet portant sur les espaces publics qui est aujourd'hui soumis à concertation.



Demain, un RER Métropolitain

La Métropole en partenariat avec le SMMAG souhaite créer un Service express métropolitain ou «RER de l'aire grenobloise». Il vise à proposer un transport ferroviaire du quotidien fiable et régulier avec des fréquences d'un train toutes les 15 ou 30 minutes en heure de pointe.

Dans ce futur RER, la gare d'Echirolles jouera un rôle stratégique, offrant une porte d'entrée sud pour la Métropole.



2

LE PROJET SOUMIS A CONCERTATION

A. La présentation du projet des espaces publics

Le nouveau pôle gare d'Echirolles est un secteur stratégique pour la transformation de GrandAlpe. Le projet du pôle gare s'inscrit dans une démarche Ecoquartier pour construire un projet urbain exemplaire qu'il s'agisse des futurs bâtiments ou des espaces publics aménagés.

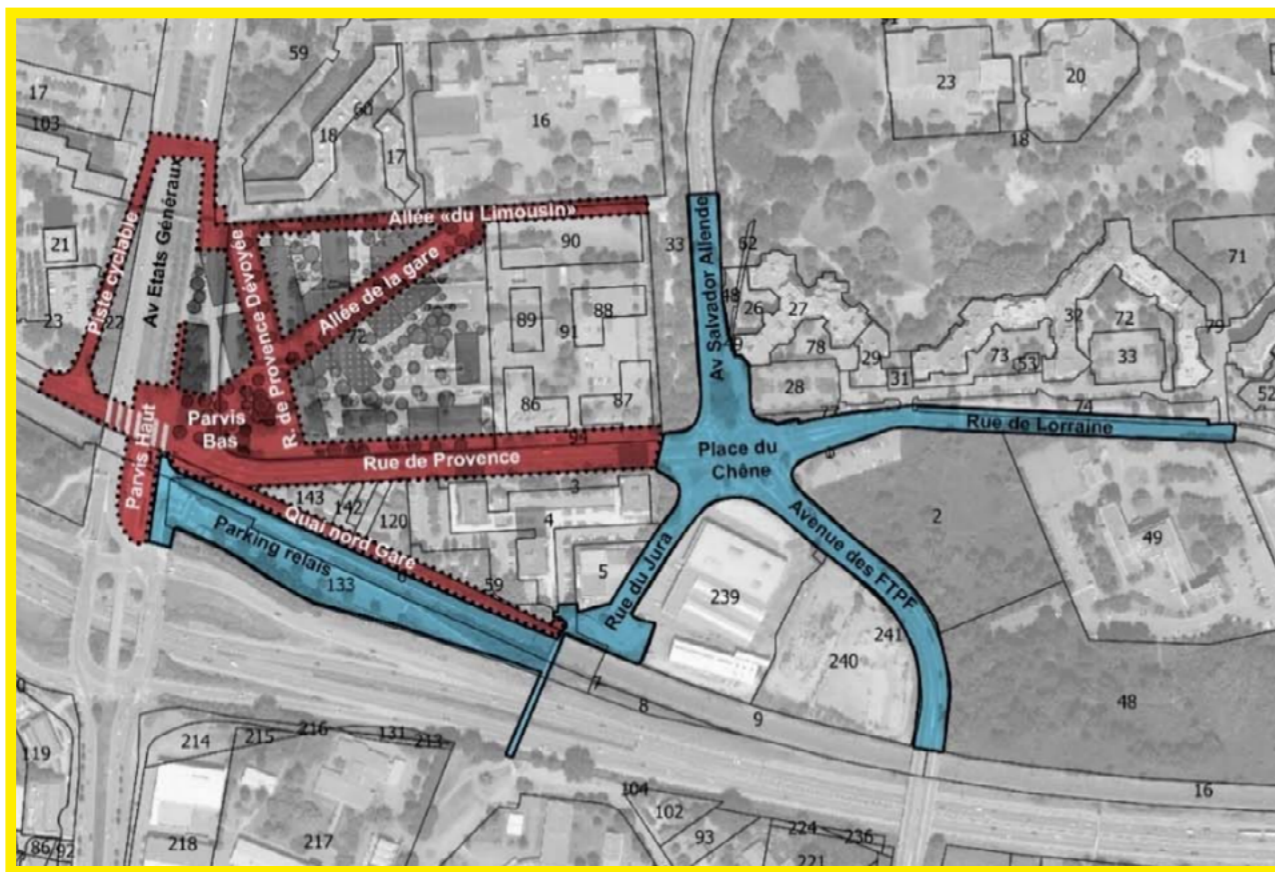
L'enjeu de projet est de conforter le pôle d'échange existant et d'accrocher le nouveau quartier à son environnement : quartiers des Granges, d'Essart et de Surieux mais également le centre-ville d'Echirolles.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Désenclaver le quartier et raccorder le site au reste du secteur GrandAlpe
- Réaménager les voiries en faveur des mobilités actives
- Végétaliser et désimperméabiliser
- Améliorer les espaces publics pour créer de nouveaux usages
- Transformer le pôle gare et faciliter les échanges multimodaux
- Améliorer la lisibilité de la gare et faciliter son accès depuis l'avenue des états généraux
- Créer de nouveaux pôles de vies animés en accueillant des services et des commerces

B. Deux périmètres de projet et deux temporalités

Le projet est prévu pour se dérouler en deux grandes phases :



Phase 1 - Périmètre rouge

Cette première phase comprend :

- Réaménagement, élargissement et dévoiement de la rue de Provence pour créer notamment un mail piéton
- Amélioration de l'allée piétonne Nord entre le projet Connexions et le quartier Surieux.
- Réaménagement du parvis supérieur de la gare à côté de l'arrêt de tramway.
- Création d'une place devant la gare assurant l'animation du quartier et permettant de relier l'arrêt de tram et le quai nord de la gare.
- Amélioration de l'accès depuis la passerelle des écoliers vers le quai nord de la gare.
- Création d'une allée centrale piétonne appelée «allée de la gare » permettant de relier la gare et la rue Salvador Allende
- Intégration d'éléments urbains visant à réduire la vitesse de circulation sous le pont de l'avenue des Etats Généraux et à améliorer l'accessibilité aux modes de transport doux sur la rue d'Auvergne.

Phase 2 - Périmètre bleu

La seconde phase concerne les secteurs périphériques inclus dans le périmètre bleu. Cette étape vise à favoriser l'intermodalité et accompagner les évolutions futures de la place du Chêne.

Créer des liens et faciliter les échanges
entre les quartiers

C. Présentation générale des deux premiers scénarios

Créons une ville parc !

Pour l'aménagement des espaces publics du quartier gare d'Echirolles, l'ambition est d'intégrer le principe de la « ville-parc » porté par le projet GrandAlpe. La ville-parc, c'est à la fois une ville qui fait la part belle au végétal et qui est propice aux modes de déplacement apaisés, aux usages de détente, de balade et de déambulation.

Les aménagements du pôle gare proposeront de nouveaux espaces publics comme le parvis de la gare, la place du Chêne ou la rue de Provence. Ces aménagements devront donc permettre :

- De créer des liens et de faciliter les échanges entre les quartiers.
- De proposer le plus de place possible au végétal et de créer des continuités physiques et visuelles entre les différentes trames paysagères existantes : les parcs, les espaces verts mais également les futurs cœurs d'îlots végétalisés du projet Connexions.
- D'offrir des espaces de rencontres et de proposer de nouveaux usages pour les habitant.es



Présentation des invariants du projet

Proposer plus de place au végétal et relier les espaces verts existants



Offrir des espaces de rencontres et proposer de nouveaux usages pour les habitant.es

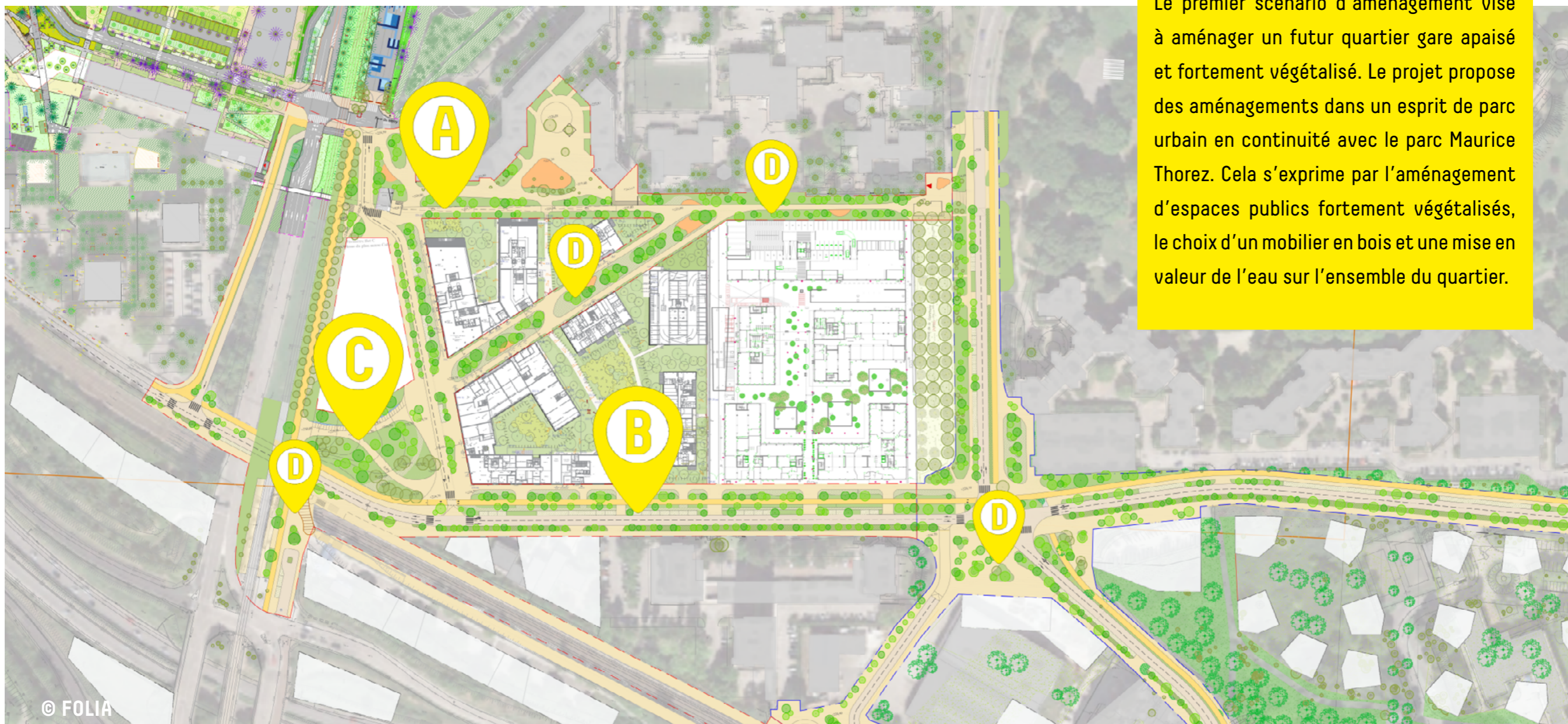


DEUX PREMIERS SCENARIOS

Il-y-a plusieurs manières de répondre à ces objectifs. Aussi deux premiers scénarios différenciés ont été travaillés. Ces scénarios sont les points de départ de la concertation

Scénario 1 : Le parc habité

Le premier scénario d'aménagement vise à aménager un futur quartier gare apaisé et fortement végétalisé. Le projet propose des aménagements dans un esprit de parc urbain en continuité avec le parc Maurice Thorez. Cela s'exprime par l'aménagement d'espaces publics fortement végétalisés, le choix d'un mobilier en bois et une mise en valeur de l'eau sur l'ensemble du quartier.



Plan du premier scénario

A Intention A : Reconfigurer l'accessibilité à la passerelle piétonne existante

- Construction d'une rampe entre la passerelle existante et le groupe scolaire Marcel Cachin
- Création d'un espace public à l'accroche de la Rue du Berry et de l'avenue des Etats Généraux

B Intention B : Valoriser une avenue urbaine sur la rue de Provence et rue de Lorraine

- Une piste cyclable bidirectionnelle sur le trottoir nord
- Aménagement d'une noue végétalisée le long du trottoir sud pour récupération et infiltration des eaux pluviales

C Intention C : Une place de la gare fortement végétalisée

- Une gestion souple du nivellement entre la place haute et la place basse par des talus végétalisés
- Un mobilier d'appel en bois sur la place haute pour identifier la gare
- La conservation des conifères existants à l'angle de l'ancienne parcelle d'ATOS
- Une mise en valeur de l'eau avec l'intégration d'une cascade

D Intention D : Créer un parc habité avec un mobilier en bois et une végétation dense

- Un mobilier en bois qui accompagne les cheminements actifs et les espaces publics
- Des espaces d'assises, de jeux, de rencontre, de nouveaux usages à construire !



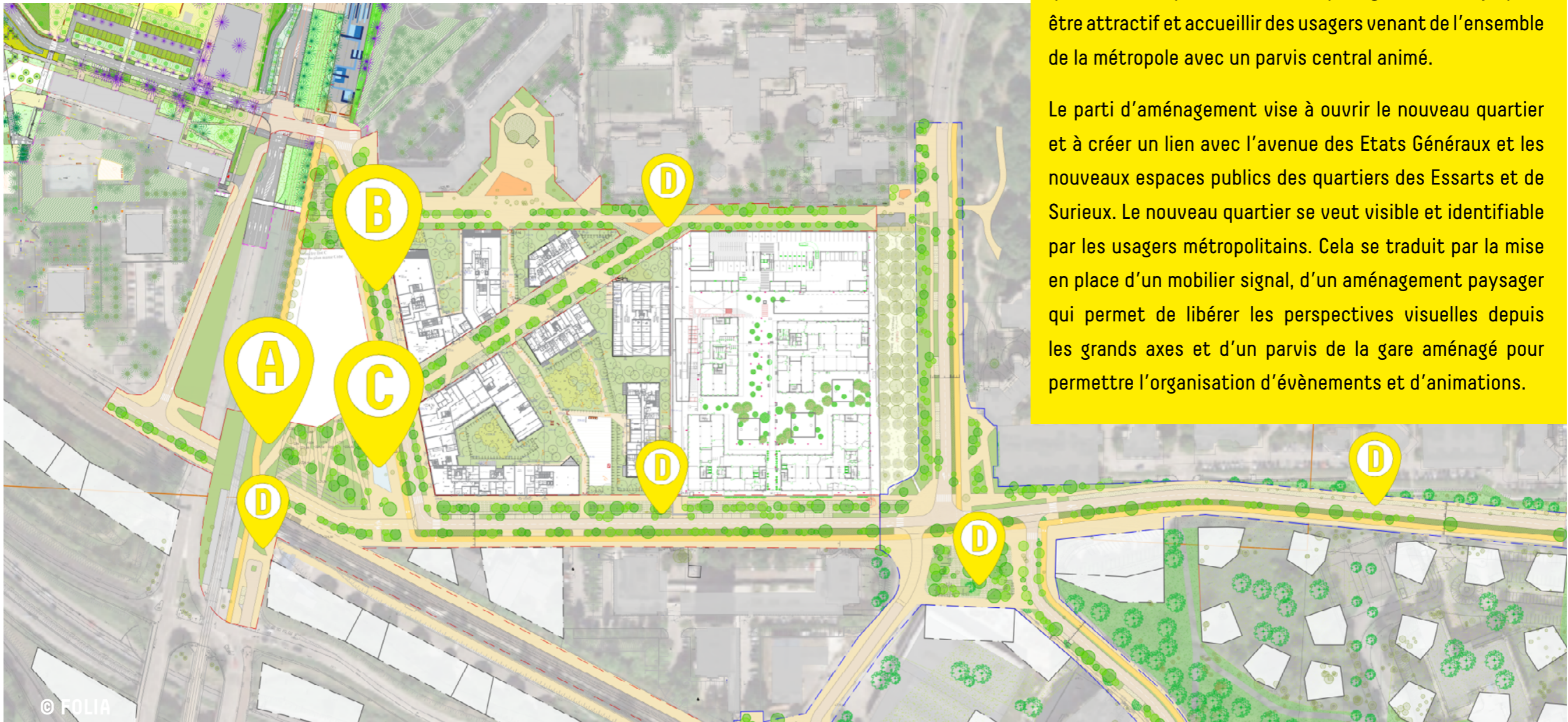
Scénario 1 : Profil de la rue de Provence dévoyée

© FOLIA

Scénario 2 : Une place métropolitaine

Le second scénario a pour objectif d'aménager un nouveau quartier métropolitain. Le futur pôle gare est conçu pour être attractif et accueillir des usagers venant de l'ensemble de la métropole avec un parvis central animé.

Le parti d'aménagement vise à ouvrir le nouveau quartier et à créer un lien avec l'avenue des Etats Généraux et les nouveaux espaces publics des quartiers des Essarts et de Surieux. Le nouveau quartier se veut visible et identifiable par les usagers métropolitains. Cela se traduit par la mise en place d'un mobilier signal, d'un aménagement paysager qui permet de libérer les perspectives visuelles depuis les grands axes et d'un parvis de la gare aménagé pour permettre l'organisation d'évènements et d'animations.



Plan du second scénario

A Intention A : Aménager une liaison aux normes d'accessibilité handicap moteur entre la place haute et la place basse

- Création d'une rampe aux normes d'accessibilité handicap moteur au sein de gradins
- Aménagement d'un espace public continu entre le niveau du tramway et le niveau des quais SNCF et l'avenue des Etats Généraux

B Intention B : Le renforcement de la liaison Rue de Provence / Avenue des Etats Généraux

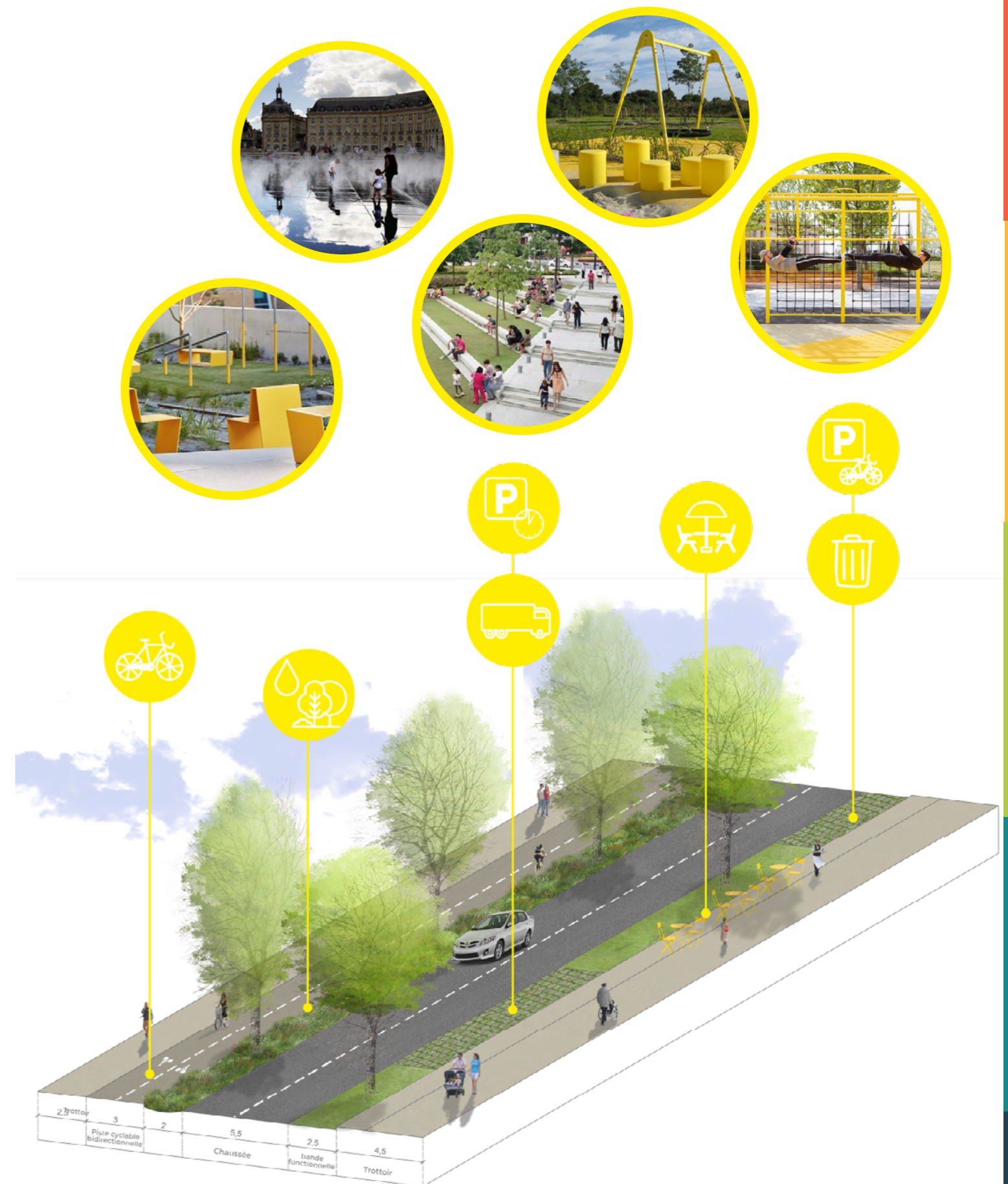
- Passage à double sens de la rue de Provence dévoyée
- Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle au sud

C Intention C : Une nouvelle place attractive à l'échelle métropolitaine

- Des gradins pour relier la place haute et la place basse
- Un espace central support d'évènement
- Un miroir d'eau pour une animation quotidienne

D Intention D : Un mobilier signal

- Une identité forte pour le nouveau pôle gare
- Des espaces ludiques, sportifs, de rencontre pour animer l'ensemble de quartier



Scénario 2 : Profil de la rue de Provence dévoyée

© FOLIA

3

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION



Un projet d'une telle importance ne peut se faire sans les habitants et les acteurs du territoire. La Métropole, en lien avec la commune d'Échirolles lance donc une nouvelle démarche de concertation entre septembre 2023 et février 2024.

A. Une concertation encadrée par le code de l'urbanisme

Cette première phase de concertation est une démarche réglementaire, encadrée par l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Les modalités de cette concertation ont été définies par les élus du Conseil métropolitain dans une « délibération » le 12 juillet 2023.

CE QUE DIT LA DÉLIBÉRATION

Le processus de concertation préalable a pour objectifs de

- Fournir au public une information claire sur les orientations du projet ;
- Viser la participation de l'ensemble du public concerné aux différentes phases de construction du projet (diagnostic, scénarios d'aménagement...);
- Offrir la possibilité au public d'exprimer ses attentes, ses remarques, ses idées et permettre l'échange des points de vue concernant le projet.

→ Les modalités suivantes seront mises en place : Information du public

- Un dossier de concertation mis à la disposition du public sur la plateforme participative : metropoleparticipative.fr, au siège de Grenoble-Alpes Métropole, ainsi qu'en mairie d'Echirolles aux jours et horaires d'ouverture ;
- Une page dédiée au projet sur la plateforme participative de la Métropole : metropoleparticipative.fr.

→ Expression du public

- La mise à disposition de registres d'expression au siège de Grenoble-Alpes Métropole ainsi qu'en mairie d'Echirolles ;
- La possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président (Grenoble-Alpes Métropole, 3, rue Malakoff 38000 GRENOBLE) en précisant en objet : « GRANDALPE-Concertation sur le projet des espaces publics du pôle gare d'Echirolles » ;
- La création d'un formulaire sur la page dédiée au projet de la plateforme participative de la Métropole : metropoleparticipative.fr.

→ Participation du public

- L'organisation d'au moins deux réunions publiques.

B. Les attendus de la démarche de concertation

Deux grandes phases de concertation

1 Partager le programme et les premiers scénarios

L'objectif est d'abord de vous donner toutes les clefs pour comprendre comment ont été imaginés ces deux scénarios. Il s'agit de mettre en débat les intentions d'aménagement présent dans chacun des deux scénarios en vue de la construction, possible, d'un scénario mixte. La validation des intentions d'aménagement est prévue pour la fin de l'année.

2 Enrichir le scénario retenu

Une fois le scénario retenu, beaucoup de choses restent à faire ! Il s'agira alors de l'enrichir et de préciser son contenu pour être certain que rien n'a été oublié.

LES POINTS SUR LESQUELS LA CONCERTATION EST ATTENDUE

Plus précisément, plusieurs points ont été identifiés, sur lesquels vos avis et votre expertise sont tout particulièrement attendus

- Les usages actuels et futurs des espaces publics, notamment sur :
 - Le parvis de la gare (bas et haut)
 - Le passage sous l'autopont
 - L'accroche rue du Berry
 - L'accès au groupe scolaire Marcel Cachin
 - L'accès à la crèche des Lutins
 - La rue de Provence
 - La Place du chêne
- L'organisation du parvis et les ambiances attendues
- Les liaisons entre le parvis haut et le parvis bas
- Les aménagements cyclables (stationnement, fonctionnement de la piste)
- Le fonctionnement et le profil de la rue de Provence
- Les enjeux d'accessibilité

C. Comment s'informer et contribuer à la démarche

Pour s'informer et pour contribuer en ligne : la plateforme participative

Tout au long du projet, vous pourrez retrouver l'ensemble des informations, ainsi que les dates, compte-rendu et présentations sur metropoleparticipative.fr

Il vous sera également possible de contribuer directement en ligne : <https://metropoleparticipative.fr/>

Vous préférez le papier ? Les registres et le courrier

De septembre 2023 à février 2024, déposer votre contribution dans les registres papiers installés au siège Grenoble-Alpes Métropole ainsi qu'en mairie d'Echirolles et à la MDH Jeanne d'Arc.

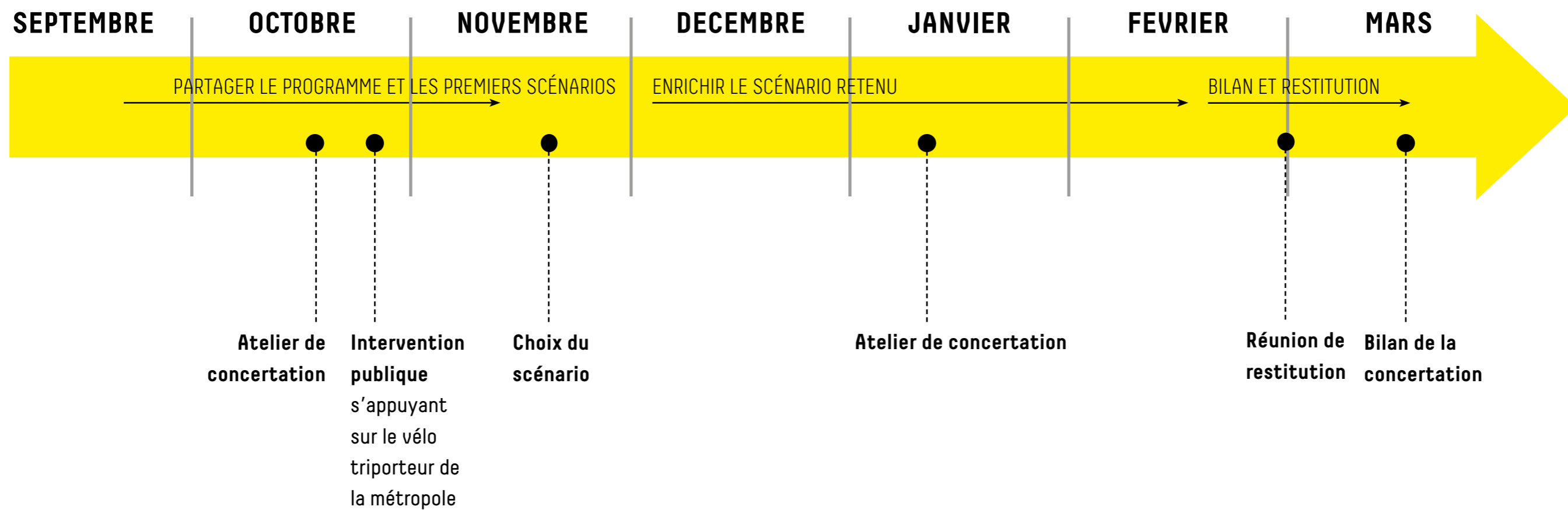
Vous pouvez également adresser un courrier à Monsieur le Président (Grenoble-Alpes Métropole, 3, rue Malakoff 38000 GRENOBLE) en précisant en objet : « GRANDALPE-Concertation sur le projet des espaces publics du pôle gare d'Echirolles »



©Grenoble-Alpes Métropole

Vue aérienne du site

RÉUNIONS ET ATELIERS : LE CALENDRIER





POUR EN SAVOIR +

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

LE FORUM

1 PLACE ANDRÉ MALRAUX CS 50053

38031 GRENOBLE CEDEX

04 76 59 59 59

www.grenoblealpesmetropole.fr/grandalpe

metropoleparticipative.fr
